

Réf: Dossier N° 145615

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YOMAN GROUP TAXI ET VTC »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SOWETO
EN FACE DE LA MOSQUEE SOWETO, Lot LOT 850A, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 29 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOMAN GROUP TAXI ET VTC »

Objet : TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE DE BIENS ET DE
PERSONNES- LOCATION ET VENTE DE VEHICULE-LAVAGE
AUTO- IMPORT-EXPORT DE PRODUITS DIVERS - COMMERCE
GENERAL-PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SOWETO
EN FACE DE LA MOSQUEE SOWETO, Lot LOT 850A, Ilot ND

Dirigeant(s) : M YOMAN YAPI GUY ROMUALD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08948 du 30/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44724/GTCA/RC/2022 du 30/09/2022

